

**COMPTE RENDU RÉUNION DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du 15 JANVIER 2020**

**ORDRE DU JOUR :**

- Lecture et Approbation du Compte rendu de la dernière réunion du Comité Syndical.
- Délibération autorisation à ester en Justice.
- Informations et questions diverses

L'an deux mil vingt, le 15 janvier à 19 h 15 le Comité Syndical BENON, FERRIERES dûment convoqué, à la réunion, à la Mairie de FERRIERES sous la présidence de Monsieur BESSON.

Date des convocations : 9 janvier 2020

Présents : Madame ROUILLON Coralie et Messieurs VRIGNAUD Antoine, ROUSSEAU Jean-Philippe, BESSON Bernard.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de Séance : ROUILLON Coralie

**Lecture et Approbation du Compte rendu de la dernière réunion du Comité Syndical :**

Les membres du SIVOS approuvent la précédente réunion

**Délibération autorisation à ester en Justice :**

Monsieur VRIGNAUD demande au Comité Syndical, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président du SIVOS, à ester en justice devant le Tribunal administratif de Poitiers, afin de défendre les intérêts du SIVOS, concernant des demandes en instance.

Après délibération et vote : POUR : 4      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

les membres du SIVOS :

- acceptent et autorisent Monsieur le Président à ester en justice, concernant les requêtes, devant le Tribunal administratif de Poitiers.

**Informations et questions diverses :**

En réponse à une demande éventuelle de rupture conventionnelle, d'un contrat, le Comité Syndical décide de refuser la demande.

Le Comité Syndical demande une démission pour la rupture d'un contrat.

Séance levée à 19h40.

**Signature du registre :**

ROUILLON Coralie,

BESSON Bernard.

VRIGNAUD Antoine

ROUSSEAU Jean-Philippe